

POLITIQUE QUALITÉ

Depuis bientôt **100 ans**, la Société des Eaux Minérales d'Arcachon **embouteille ses deux marques d'eaux minérales naturelles Abatilles et Source des Pins** dans le plus grand respect de la législation, règles sanitaires et environnement qui les entoure.

Puisées en profondeur grâce à des équipements adaptés, elles sont **embouteillées sans subir aucun traitement** pour garantir la pureté originelle des eaux.

Des contrôles réguliers attestent de la qualité de ces deux marques. Les **exigences croissantes en matière de santé publique**, nous font **évoluer chaque année vers plus de rigueur** dont notre système de management de la qualité est le garant. Ainsi, des indicateurs de performance concernant les différents services ont été mis en place et sont régulièrement surveillés.

LES ENGAGEMENTS DE LA DIRECTION SE DÉCLINENT EN 4 OBJECTIFS

1 Clients

- **Écoute et prise en compte des souhaits et besoins** des clients.
- **Objectif : 100% Clients satisfaits.**

3 Amélioration constante de l'outil de travail et de l'organisation

- **Communication fluide et facilitée** de la direction vers les différents services et de chaque service vers la direction grâce aux nombreuses réunions.
- **Modernisation constante de l'outil industriel** pour améliorer la qualité, sécurité et empreinte environnementale de nos produits.
- **Informatisation des documents** pour un meilleur suivi grâce à la mise en place d'un ERP.
- **Politique de recrutement** active.
- **Certification IFS au niveau supérieur.**

2 Amélioration continue de la qualité de nos produits

- **La culture de la Sécurité Alimentaire = élément clé de l'ADN de l'entreprise.**
- Notre objectif est que chaque collaborateur soit conscient de l'impact de son activité sur la santé du consommateur et que l'ensemble du personnel mobilisé dans la démarche qualité. Pour cela, nous mettons tous les moyens nécessaires pour que l'ensemble du personnel soit formé et impliqué dans la FSC.
- **Surveillance et renforcement des contrôles sur la qualité de l'eau** pour qu'elle réponde constamment aux exigences sanitaires.
- **Respect des exigences réglementaires.**
- **Formations continues** pour vérifier les compétences du personnel (*notamment sur les BPF*).
- **Mise en place des plans de surveillance « Food Fraude » et « Food Défense »** : protection du produit contre tout acte malveillant pouvant nuire au consommateur et à l'entreprise
- **Maîtrise de la traçabilité** de nos produits et matières premières.

4 Démarche RSE

Nous demander pour consulter notre démarche RSE (document spécifique)

En tant que Directeur Général, je renouvelle mon engagement dans cette démarche qualité et m'engage à ce que les moyens nécessaires sont mobilisés pour l'obtention des objectifs définis.

Hervé MAUDET